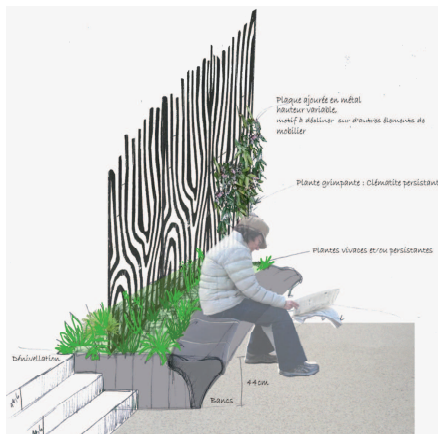


Réalisation de l'étude	2012/en cours
Maîtrise d'ouvrage	Mairie de St Sauveur d'Aunis
Maîtrise d'oeuvre	SIT&A Conseil
Coût des travaux	1,1 M€ HT (prévisionnel), sur 13 590 m ²
Mission	Etudes préliminaires, Avant-projet, Projet, Permis d'Aménager, Mission de Géomètre, Concertation, Suivi de travaux

L'attente de la Mairie de St Sauveur d'Aunis était d'apporter des réponses en termes d'espaces publics mais aussi d'espaces à bâtir ou à démolir pour définir une véritable identité au centre de la commune de St Sauveur d'Aunis.

Les enjeux qui ont été identifiés sont les suivants:

- Identifier la commune au centre géographique du pays d'Aunis en offrant l'image d'une commune moderne.
- Valoriser l'identité communale en qualifiant les différents espaces qui composent le centre bourg.
- Faciliter les déplacements et développer l'accessibilité.
- Souligner la présence d'éléments naturels et la biodiversité dans le bourg (trame verte).
- Redonner aux piétons des espaces au coeur de centre bourg, qu'il s'agisse d'espaces pour les déplacements sécurisés, à pied ou à vélo, ou de lieux où l'on peut se rencontrer, échanger, se divertir.



Pour permettre de mettre en valeur son patrimoine et la vitalité de son coeur de bourg, les principes retenus ont été les suivants :

- Une place publique réaffectée à son usage, avec la création d'un parvis devant la Mairie et d'un espace marché pour dynamiser l'usage, en lien avec la perspective de l'Eglise.
- Une circulation réorganisée avec la création d'une vraie voie amenant le flux venant du nord à prendre en compte l'épaisseur du village, traversant la place de la Mairie, découvrant la place publique créée et l'Eglise
- Des îlots détachés pour permettre l'implantation de services et commerces

- Des stationnements identifiés et organisés, ce qui permet une mutualisation et un meilleur usage diurne et nocturne.
- Des voies reconnectées et qui arrivent sur un espace public ouvert à tous.
- Des plantations respectées et complétées : des alignements nouveaux permettant de compléter et structurer l'espace, et une trame verte accompagnant la voie nouvelle créée.
- Des réglementations sur l'implantation du bâti participant à la qualité générale de l'opération.

